

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- représentés 0
- Excusé 0

Date de la convocation : 6/04/2017



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 14/04/2017**

**OBJET : Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de rénovation thermique de l'appartement municipal, place de la mairie.**

L'an deux mille dix sept et le 14 avril à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRÉSENTS :** BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, MARTY Lætitia, ROSELLO José.

Monsieur MANFRIN Jean Marc a été élu secrétaire.

Monsieur le maire rappelle qu'un diagnostic énergétique a été réalisé sur l'appartement municipal. Ce diagnostic a révélé un classement énergétique en catégorie « F » et proposé des travaux pour réaliser des économies d'énergie de 30% minimum.

Le montant des investissements prévus est de l'ordre de 40 000 € HT a été inscrit sur le budget 2017 et pourra faire l'objet de subvention de l'Etat et de la Région.

Afin de préparer le marché de travaux à intervenir, M. le Maire a sollicité plusieurs cabinets d'architecte pour une mission de maîtrise d'œuvre partielle comprenant :

- prise de connaissance du diagnostic ;
- rédaction d'un avant projet ;
- Réalisation du DCE ;
- rédaction de l'annonce légale et du règlement de consultation ;
- analyse des offres et assistance aux contrats de travaux ;

Il présente les offres faites par 2 cabinets d'architecture ayant répondu à cette consultation.

Les critères de choix du cabinet a retenir ont été fixés ainsi : le prix (60%), les références (20 %), le descriptif de la mission (20%),

En fonction de ces critères, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité , décide :

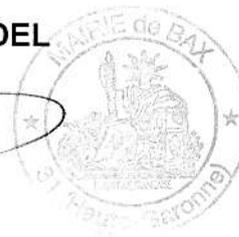
- de retenir l'offre du cabinet ATELIER BRUNIQUEL qui prévoit une rémunération forfaitaire totale de 2016 € T.T.C
- D'inscrire cette dépense au budget
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cet effet.

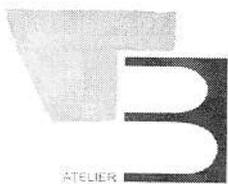
Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'État le 26 avril 2017



**Le Maire, P.BEDEL**





# Commune de BAX

Mission d'Assistance et de Maîtrise d'Œuvre partielle.  
Rénovation énergétique d'un logement au dessus  
de la Mairie

Ref. LC. ANNEXE n°1  
Affaire 16 111

Flourens le 20 mars 2017

## Devis: Coût de la mission et ventilation des honoraires par élément

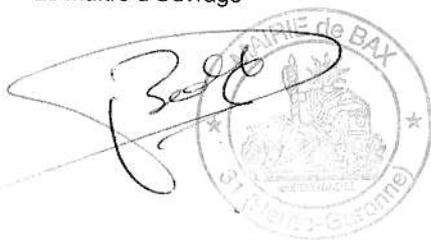
Correspondant au contrat du 20 mars 2017 décrivant le contenu de la mission commandée.  
Honoraires totaux 1 680,00 € h.t.

Éléments de mission (voir détail dans lettre de commande devis)	Taux sur total	Montants par élément et total en € h.t.	Avancement	Montants dûs par élément et au total en € h.t.
A	30%	504,00 €		
B	20%	336,00 €		
C	10%	168,00 €		
D	15%	252,00 €		
E	10%	168,00 €		
F	15%	252,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>1 680,00 €</b>		

<b>TOTAL</b>		1 680,00 €		
Déjà facturé		0,00 €		
Reste		1 680,00 €		
T.V.A. 20%		336,00 €		
Soit T.T.C.		2 016,00 €		

*Bon pour accord, A Bax le 14/04/2017.*

Le Maître d'Ouvrage



L'Architecte

Philippe BRUNIQUEL  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
Ordre national des Architectes n° 25941  
7 Chemin du Parc - 33130 FLOURENS  
Tél: 05 57 61 37 75 Fax: 05 57 61 33 41  
bruniquel.architecte@wanadoo.fr